

## *Quand la protection se conjugue avec la liberté*

Notre travail consiste à :

- Cerner précisément les spécificités de votre entreprise.
- Définir, en concertation avec vous, votre cahier des charges.
- Elaborer votre plan de garanties.
- Vous remettre une étude comparative, objective et argumentée.

⇒ **ASSURER L'AVENIR DE VOTRE  
ENTREPRISE**

⇒ **MAITRISER LE RISQUE**

**QUALITE TRANSPARENCE  
PROFESSIONNALISME**

### Parmi nos 11 engagements

Vous apporter des  
**explications claires**  
ou des **exemples  
chiffrés**

Etablir un  
**contact annuel**  
pour  
veiller à adapter vos  
contrats à vos besoins



**Confidentialité :**  
Interdiction de  
transmettre  
des informations  
autres  
qu'aux compagnies

**Prise en charge  
sous 48 heures** pour  
adapter ou faire jouer  
vos garanties

### QUI SOMMES NOUS?



- ⇒ Groupe de courtage  
indépendant créé en 1964
- ⇒ 30 personnes
- ⇒ 3 cabinets spécialisés
- ⇒ Plus de 2000 entreprises  
et professionnels assurés
- ⇒ Membre du Groupe  
CADRE.



### GROUPE CADRE

CONSEIL EN ASSURANCE DES RISQUES D'ENTREPRISE

**17 COURTIERS EN FRANCE  
20 000 ENTREPRISES ASSUREES  
120 MILLIONS D'EUROS DE PRIMES**

Notre appartenance au groupe  
CADRE nous permet, notamment,  
d'accompagner nos clients entreprises,  
lors de leurs implantations, hors de  
France.